

Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

Parcours Gestionnaire des espaces naturels et de loisirs

Présentation

Responsable de la formation : Pascal MAO

Les enseignements proposent à la fois une vision globale des territoires ruraux, de leur dynamique de développement (diagnostic de territoire, gestion de l'espace, marges de manœuvre) et des apports méthodologiques et techniques indispensables à l'exercice des activités visées (méthodologie d'enquêtes, analyse de discours, analyse des jeux d'acteurs, montage de projet, techniques d'interprétation...). Ils sont parfaitement en adéquation avec les recherches menées au sein de l'UMR PACTE autour des thématiques du développement territorial, des ressources patrimoniales et environnementales, des activités récréatives et des nouvelles formes résidentielles.

Ce parcours forme des professionnels dans les espaces protégés, collectivités territoriales (services développement, environnement et sports / loisirs), structures agricoles, fédérations et associations, association de protection, de gestion et de conservation des espaces naturels, etc.

Objectifs

L'objectif principal de cette licence est d'accompagner les stagiaires dans la formalisation de leur projet professionnel de création d'activités ou de structure, ou d'insertion dans une activité professionnelle (agent de promotion du patrimoine, agent de développement local, chargé de mission protection de l'environnement...). A cet effet, la formation favorise la pluridisciplinarité, la capacité d'animation, d'analyse, d'adaptation aux mutations du marché et d'innovation.

Admission

Public formation initiale :

Ces formations s'adressent à des publics diplômés d'un Bac + 2 et issus de la 2e année de Licence SHS (géographie, Aménagement du territoire, environnement, langue...), DUT, BTS agricoles, services, tourisme.

Vous souhaitez candidater à l'une de nos formations, veuillez consulter [les modalités d'admission](#) selon votre profil :

- Les candidats hors Union Européenne dont le pays de résidence relève du dispositif "Etudes en France" doivent candidater sur l'application "Etudes en France" uniquement.

- Pour tous les autres candidats, vous devez candidater sur l'application e-candidat. Le planning des campagnes de candidatures est disponible sur le site de l'[Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine](#).

Public formation continue :

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,

- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche d' [e validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater à l'une de nos formations, veuillez consulter [les modalités d'admission](#) selon votre profil :

- Les candidats hors Union Européenne dont le pays de résidence relève du dispositif "Etudes en France" doivent candidater sur l'application "Etudes en France" uniquement.

- Pour tous les autres candidats, vous devez candidater sur l'application e-candidat. Le planning des campagnes de candidatures est disponible sur le site de [l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine](#).

Infos pratiques :

- > **Composante :** Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)
- > **Durée :** 1 an
- > **Type de formation :** Formation initiale / continue
- > **Lieu :** Valence - Le Pradel
- > **Contacts :**

Secrétariat de scolarité

Gestionnaire IUGA
iuga-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Licence professionnelle

Semestre 5

UE Diagnostic de territoire	15 ECTS	145h
UE Connaissance et médiation des patrimoines	12 ECTS	115h
UE Langue vivante étrangère	3 ECTS	30h

Semestre 6

UE Montage de projet	5 ECTS	42h
UE Gestion des espaces naturels de loisirs	10 ECTS	100h
UE Projet tutoré	5 ECTS	12h
UE Mémoire et stage	10 ECTS	6h